

## **Compte rendu de la Commission Environnement**

Séance ouverte à 18h30 à la mairie.

---

✓ **Membres présents :** Léa BRÉMONT, Claudine HENRY, Serge HIET, Karine HUART, Isabelle PERRIN, Yves RAMOS, Antoine RENAUD, Jérémy RICHY et Nathalie ROUSSEL.

---

### **Ordre du jour :**

#### **1. Mise en place de la commission :**

Mme Isabelle PERRIN rappelle que cette commission a pour tâche principale de préserver, valoriser et améliorer le cadre de vie en intégrant les enjeux écologiques. Ses missions sont :

##### **1) Gestion des déchets et propreté :**

- ✓ Sensibilisation des habitants aux bonnes pratiques
- ✓ Lutte contre les dépôts sauvages
- ✓ Amélioration des équipements (poubelles, points de tri, composteurs)

##### **2) Espaces verts et biodiversité :**

- ✓ Planification des plantations et de l'entretien
- ✓ Développement des zones de biodiversité (prairies fleuries, haies, refuges, vergers)
- ✓ Gestion raisonnée (zéro phyto, arrosage optimisé)
- ✓ Inventaire faune et flore et actions de protection

##### **3) Eau, énergie et ressources :**

- ✓ Suivi des consommations des bâtiments communaux
- ✓ Propositions d'économies d'énergie et d'eau
- ✓ Déploiement d'énergies renouvelables
- ✓ Lutte contre le gaspillage

##### **4) Urbanisme durable :**

- ✓ Intégration des enjeux environnementaux dans les projets d'aménagement
- ✓ Protection des paysages et du patrimoine naturel
- ✓ Gestion des risques (canicules etc.)

##### **5) Sensibilisation et participation citoyenne :**

- ✓ Organisation d'ateliers, conférences, chantiers participatifs
- ✓ Journée de nettoyage, plantations citoyennes
- ✓ Communication régulière sur les actions menées

## 2. Réflexion sur les prochaines actions à mener :

### Espaces naturels aux abords du cimetière, des vergers, du cours d'eau de la Prosne et du gros chêne :

Après discussion, il est convenu d'aménager cet espace, pour pouvoir s'y promener avec, pourquoi pas :

- ✓ l'intégration du cimetière
- ✓ un parcours sportif
- ✓ la création d'un refuge LPO
- ✓ des cheminements piétons
- ✓ etc.

Pour cela, nous aimerions faire appel à des étudiants de l'École d'Ingénieur Génie Urbain et Environnement de Reims où Léa BRÉMONT est étudiante. Léa s'engage à demander à un professeur référent de trouver un projet autour de ce site pour la rentrée de septembre prochain. Nous pourrions ainsi travailler de concert avec un groupe de jeunes plus au fait des enjeux environnementaux.

### Réseau de mares :

Antoine RENAUD aimerait poursuivre le développement de mares, qui constituent des réservoirs de biodiversité, sur notre commune pour diversifier leurs types (mares forestières, de lisières, agricoles etc.) et constituer une continuité écologique.

### Plantations :

Il est convenu de continuer à planter des arbres et/ou des arbustes sur notre commune.

### Chemins le long de la Vesle :

Le chemin de la Merdeuse (appartenant à la commune), tel qu'il était tracé, n'était pas à sa place. Les propriétaires de la parcelle ont donc repris leur bien et il est difficile actuellement de l'emprunter. Il existe un autre chemin pédestre, qui serpente le long de la Vesle, plus agréable mais qu'il faudrait mettre plus en valeur.

Il y a aussi, la parcelle Z381 de 2879 m<sup>2</sup>, juste derrière le Zig-Zag Parc, qu'il faudrait entretenir et mettre en valeur par des plantations.

Il faudrait aussi voir si le chemin, le long de la Vesle, derrière le camping est toujours accessible pour les piétons.

M. le Maire rappelle que La Vesle étant une rivière privée, les propriétaires doivent l'entretenir.

### Bras mort de la Vesle :

Antoine RENAUD aimerait que l'on restaure le bras mort de La Vesle (près du petit pont, en face de l'atelier de Christian LAPIE).

M. le Maire lui demande de se rapprocher de Mélanie BRAILLON-VUILLE du Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardenne car c'est une zone classée Natura 2000.

### Rue de La Tour :

Après discussion, les membres de la commission font un constat négatif de la rue de La Tour :

- ✓ poubelles qui traînent et empêchent l'accès à un chemin communal
- ✓ voiture épave devant une maison

- ✓ propriété privée grillagée (avec grillage en très mauvais état) le long du chemin communal qui mène au parc des Grands Bois non entretenue par les propriétaires
- ✓ débris de tout genre qui traînent le long de certaines propriétés
- ✓ etc.

Il faudrait donc aller voir les riverains pour que cette rue évolue favorablement car elle est souvent empruntée par des promeneurs.

#### Boyau Eugène :

Antoine RENAUD aimerait que l'on aménage le Boyau Eugène (près du monument aux morts du 17 avril).

M. le Maire lui répond qu'il appartient à l'association foncière de Val-de-Vesle et que ce serait à eux, avec le ministère des Armées et l'association des Monts de Champagne d'y remédier.

**Fin de la commission à 19h35**